

FICHE PREPROGRAMME FORMATION - EN DISTANCIEL

Formation de 3 jours des professionnels, en Ile-de-France
Lundi 14 novembre + mardi 15 novembre + mercredi 16 novembre 2022

Financée par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites
Addictives - MILDECA

« Concevoir et animer des actions de prévention des conduites addictives par le renforcement des compétences psychosociales auprès des jeunes, en Ile-de-France »

Objectif de formation

Permettre aux professionnels, en Ile-de-France, de concevoir et animer des actions auprès de jeunes afin de prévenir les conduites addictives par le renforcement des compétences psychosociales des jeunes.

Objectifs pédagogiques

La formation vise l'acquisition de capacités chez les professionnels investis - savoirs, savoir-faire, savoir-être

A l'issue de ce module de formation, les professionnels formés seront en capacité :

MODULE 1. LES CONCEPTS

- Expliquer : les « drogues » - « substances psychoactives » « addictions » avec ou sans substance psychoactive
- Expliquer les différents types « d'usages »
- Identifier les critères d'une « addiction »
- Expliquer les facteurs de vulnérabilité - facteurs protecteur en lien avec les conduites addictives
- Expliquer le concept de compétences psychosociales
- Etablir les liens entre compétences psychosociales et conduites addictives

MODULE 2. LES PROGRAMMES / LES ACTIONS

- Identifier les programmes probants pour prévenir les conduites addictives par le renforcement des compétences psychosociales et les critères d'efficacité
- Expliquer les structures vers qui orienter
- Resituer l'action dans une démarche projet
- Expliquer l'animation/l'animateur d'actions de renforcement des CPS (posture, principes)
- Identifier des outils d'animation de renforcement des CPS pour prévenir les conduites addictives
- Expliquer comment structurer un « déroulé pédagogique »
- Coconstruire des bases d'actions de prévention des conduites addictives par le renforcement des compétences psychosociales à partir d'outils de renforcement des CPS
- Expliquer comment évaluer les CPS

TRANSVERSAL : ECHANGER SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Contenus, notamment :

- **MODULE 1. LES CONCEPTS**

En se basant sur les sources/ressources fiables, notamment : MILDECA, Santé publique France, OMS, INSERM, Fédération Addiction, OFDT... expliquer les concepts « Drogues », « substances psychoactives » « addictions » « usages » « facteurs de vulnérabilité / facteurs protecteurs » « compétences psychosociales »

- **MODULE 2. LES PROGRAMMES / LES ACTIONS**

En se basant sur la méthodologie de projet, les principes et démarches en promotion de la santé/éducation pour la santé/prévention, sur des outils fiables d'animation : structuration d'actions de prévention des conduites addictives par le renforcement des compétences psychosociales

- ECHANGES SUR LES PRATIQUES DES PROFESSIONNELS, LES ACTIONS DEJA REALISEES, LES EXPERIENCES

A qui s'adresse cette formation ? (Merci de vérifier que vous répondez aux prérequis)

- **Personnes et structures concernées** : tous les professionnels qui interviennent auprès de jeunes et qui souhaitent concevoir/déployer des projets de prévention des conduites addictives par le renforcement des compétences psychosociales
- **Prérequis** :
 - Être un professionnel qui travaillent auprès des jeunes, en Ile-de-France
 - Souhaiter concevoir/animer des actions de prévention des conduites addictives par le renforcement des compétences psychosociales auprès des jeunes
 - Cette formation en distanciel nécessite un prérequis technique : être doté d'un ordinateur, une connexion internet, une caméra, un micro, des enceintes

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Alternance de séquences expositives en plénière et des séquences de réflexion, échanges, co-construction en sous-groupes
- Découverte d'outils pour animer des actions collectives de prévention des conduites addictives par le renforcement des compétences psychosociales
- Supports : diaporama, outils d'animation, sont travaillés tout au long de la formation et sont remis aux participants en format numérique par mail avant, pendant et à l'issue de la formation. Un « dossier du participant » sera communiqué par mail en amont de la formation. Il contiendra les supports de travail. Ce dossier devra être imprimé et/ou conservé sur chaque ordinateur afin de travailler facilement dessus pendant les 3 journées de formation.

Formateur : Vanessa Dewallers, formatrice certifiée, 15 années d'expérience, spécialisée en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projets, démarche qualité, ingénieries de formation/pédagogique/d'évaluation, animation

Modalité

- Formation Inter (regroupe des professionnels issus de structures différentes) en distanciel via « Zoom »
- Les codes de connexion « zoom » sont communiqués via courriel, quelques jours avant le jour de la session de formation
- Des conseils pour aider à se connecter et à suivre cette formation en distanciel sont également communiqués, via courriel, quelques jours avant la session, dans le « livret d'accueil du stagiaire »

Horaires : 9h30-12h30, 13h30-16h00

Dates de la session 2022 :

- Lundi 14 novembre + mardi 15 novembre + mercredi 16 novembre 2022
- Cette formation est structurée avec une progression pédagogique, il est indispensable de s'investir sur la totalité de sa durée (les 3 journées complètes)

Modalités de suivi et d'évaluation

- En amont, lors de l'inscription : validation des prérequis, et diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques
- A l'issue de la formation, évaluation sommative, à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- Fiche d'émargement par demi-journée – en distanciel votre identification via l'espace « discussion de Zoom » fera office de fiche d'émargement
- Une attestation de participation nominative sera remise à l'issue de la session de formation pour les professionnels qui se seront investis à l'intégralité de la formation et qui auront renseigné le questionnaire d'auto-évaluation en ligne via « google form »

Modalités et délai d'accès/inscriptions

- Pour s'inscrire, renseigner le formulaire d'inscription en ligne via le site du Codes93 <http://codes93.org/prochaines-formations/>
- Merci de s'inscrire au plus tard une semaine avant le début de la session
- Réception d'une confirmation d'inscription au plus tard 5 jours avant la session de formation
- S'il est indiqué, au moment de l'inscription, des besoins d'aide et/ou d'aménagement alors le référent du Codes93 contactera la personne individuellement (par mail et téléphone) pour élaborer ensemble des solutions et ainsi permettre l'accessibilité à la formation

Vous souhaitez des renseignements

- Merci de contacter par mail :

Vanessa Dewallers, formatrice Codes93, vanessa.dewallers@codes93.org

- Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : www.codes93.org

Accessibilité

Le Codes93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le Codes93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le Codes93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Pendant la formation et lors de l'évaluation, le Codes93 est vigilant à l'accessibilité des locaux ainsi que l'accessibilité pédagogique.

Inscrit dans un travail en réseau, si le Codes93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

Financement : Ces actions de formation sont financées par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives - MILDECA. Elles sont gratuites pour les professionnels qui s'y investissent.